

Circulation d'infections respiratoires

Appel à la vigilance de la Direction de santé publique des Laurentides

Saint-Jérôme, le 24 novembre 2022 – La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides invite la population à redoubler de prudence devant la circulation accrue de différentes infections respiratoires observée dans l'ensemble du Québec.

En raison de leur âge, d'une [maladie chronique](#) ou d'une immunosuppression, certaines personnes sont à risque de développer des complications à la suite d'une infection avec un virus respiratoire, tel que la grippe, la COVID-19 et le virus respiratoire syncytial (VRS). Par ailleurs, une infection avec la bactérie pneumocoque peut survenir à la suite d'une infection par un virus respiratoire.

En conséquence, la santé publique invite les Laurentiens et les Laurentiennes à demeurer vigilants et à poser les bons gestes pour prévenir la transmission et la propagation des infections respiratoires afin de protéger les plus vulnérables.

- En cas de symptômes respiratoires, suivre les recommandations suivantes :
 - Si vous avez de la fièvre, restez à la maison;
 - Si vous avez de la toux, un mal de gorge ou de la congestion nasale, portez un masque.
- Dans les lieux publics achalandés, il est également recommandé de porter un masque.
- En tout temps, se laver les mains, car le lavage fréquent contribue à limiter la propagation des infections.

La vaccination est la meilleure façon de se protéger et de protéger les autres

Le Dr Éric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides, rappelle qu'il est également important de s'assurer que la vaccination recommandée contre une infection soit à jour et, si nécessaire, d'aller chercher une dose du vaccin contre la COVID-19, la grippe et le pneumocoque pour ceux et celles qui sont à risque élevé de complications.

« Nous surveillons l'évolution des infections respiratoires de très près. Alors que l'ensemble de la province connaît un début de saison grippale, une circulation importante de virus respiratoires qui touche particulièrement les jeunes enfants ainsi qu'une progression de la COVID-19, nous encourageons la population à appliquer des mesures de protection afin de les aider à préserver leur santé et celle de leurs proches. Nous tenons à rappeler que la vaccination demeure le meilleur moyen de se protéger et nous invitons la population à risque à se faire vacciner selon les recommandations en vigueur », de préciser le Dr Éric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides.

Rappelons que le vaccin contre la grippe ne protège pas contre la COVID-19. Pour toutes les personnes admissibles, il est possible de recevoir la vaccination contre la grippe, contre la COVID-19 et contre le pneumocoque au cours de la même séance de vaccination. Il n'y a pas de délai à respecter entre ces vaccins.

Où se faire vacciner dans les Laurentides et comment prendre rendez-vous?

Dans les sites de vaccination :

- Prise de rendez-vous sur clicsante.ca
- Par téléphone au 1 888 664-2555, du lundi au vendredi de 8 h à 18 h
- Pour recevoir les vaccins contre la COVID-19 et la grippe lors d'une même visite, il suffit d'appeler au 1 877 644-4545

Dans certaines pharmacies :

- Prise de rendez-vous sur clicsante.ca
- En contactant directement la pharmacie

Pour plus d'informations sur la vaccination contre la COVID-19 et contre la grippe saisonnière dans la région, consultez santelaurentides.gouv.qc.ca sous la rubrique « Soins et services » et vaccination.